

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION DES BATIMENTS
sur le préavis municipal 5 / 2017-2018
concernant la demande de crédit d'un montant
de CHF 3'200'000.- TTC pour la réalisation d'un
bâtiment multifonction sur la parcelle 77

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Bâtiments composée de Mesdames Marlies Fröhlich, Nathalie Streit, Carol Wuersch, ainsi que de Messieurs Stéphane Boucher et Claudio Greco s'est réunie à trois reprises pendant le mois de mai pour étudier le préavis 5 / 2017-2018 relatif au préavis concernant la réalisation d'un bâtiment multifonction. Elle a rencontré durant ces séances une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses informations.

Le bâtiment multifonction est un projet d'envergure qui a déjà été débattu dans cette assemblée et dont la pertinence a été reconnue lors de deux précédentes séances de Conseil Général. Il s'agit aujourd'hui de donner à La Municipalité les moyens de mener à bien cette réalisation.

Après une évaluation détaillée du projet, nous disposons désormais d'un devis général extrêmement solide qui couvre 90% des travaux prévus. Le solde de 10 % non-validé par des devis, couvre le mobilier, les moyens d'exploitations, les frais secondaires, les taxes et la réserve. L'essentiel du budget est donc étayé par des soumissions concrètes et réalistes qui ne demandent qu'à être adjugées.

Le concept général présenté lors du Conseil Général du 5 décembre 2017 s'est trouvé conforté par les plans de détail du bureau d'architectes. Les éléments fonctionnels, les aspects légaux, sécuritaires et sociaux souhaités ont été validés. Les souhaits exprimés par les conseillers ont été pris en compte, en particulier l'acoustique du bâtiment et son impact sonore sur le voisinage. La proposition de la Commission des Bâtiments d'élargir la grande salle a été prise en compte sans augmenter la surface totale du bâtiment.

Certains éléments sont venus se greffer sur l'avant-projet. Il s'agit notamment de l'augmentation de la capacité de l'UAPE, du chauffage autonome du bâtiment, de l'équipement audio et de l'équipement de scène, d'un local pour les déchets et de moyens d'exploitation. Pour maintenir l'enveloppe budgétaire, le projet a été optimisé par la réduction en surface des locaux de service, par le renoncement à l'accès aux WC depuis l'extérieur et par la suppression des WC spécifiques pour l'UAPE. Une meilleure répartition des surfaces nous permet de réduire les zones de passage pour agrandir le foyer qui ouvre sur la grande salle.

La cuisine de la grande salle, qui a généré plusieurs questions lors du dernier débat, nous semble adaptée à sa fonction. Il s'agit d'une cuisine professionnelle de régénération. L'idée n'est pas de pouvoir confectionner entièrement des repas pour 200 personnes, mais bien de réchauffer des mets préparés à l'extérieur. La possibilité de préparer des repas simples pour un nombre réduit de convives existera néanmoins.

La Commune de Vich attend sa grande salle depuis plusieurs législatures et ses citoyens auront de nombreuses occasions festives de l'apprécier. Le projet est judicieusement calibré. Il n'a rencontré aucune opposition lors de la mise à l'enquête et la seule suggestion des services cantonaux concerne la jonction de deux bosquets dans le talus, pour favoriser la biodiversité.

En l'état et sur la base des informations dont elle dispose, la Commission des Bâtiments recommande au Conseil Général d'accepter le préavis municipal 05 / 2017-2018, relatif à la demande de crédit d'un montant de CHF 3'200'000.- TTC pour la réalisation d'un bâtiment multifonction sur la parcelle 77, propriété de la Commune de Vich, tel que présenté par la Municipalité.


Marlies Fröhlich


Nathalie Streit


Carol Wuersch


Stéphane Boucher


Claudio Greco

Vich, le 31 mai 2018